

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 03 MARS 2020

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 24 février 2020, s'est réuni en Mairie à 20h30 le 03 mars 2020, sous la présidence de Monsieur BETTON Patrick, Maire de la Commune d'ASSE LE BERENGER.

Nombre de Conseillers en Exercice : 11

Présents : 07

Présents : MM. P. BETTON – JP. AUBIN - O. PROVOST - G.RIVIERE- J. GAUTHEUR -
- Mmes D. GODIN - C. COLLET -

Excusée : E. MALET- V. CHALAUX

Absente : GANGNEUX E. - LELONG S.

L'ordre du jour de la présente est :

Comptabilité

- ✓ Approbation du Compte de Gestion et du Compte administratif 2019
- ✓ Affectation du résultat 2019
- ✓ Vote des taux d'imposition 2020
- ✓ Vote du budget primitif 2020
- ✓ Fonds de concours 3C
- ✓ Election municipale

Divers

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte par le Maire Patrick BETTON. La secrétaire de séance désignée est Claire COLLET.

COMPTABILITÉ

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 ET COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DE LA COMMUNE ET DU LOTISSEMENT « LA CORDONNERIE » EN ANNEXE

	Clôture 2018	Part investissement	Exercice 2019	Clôture 2019
Investissement	-34 856,68 €	0,00 €	104 437,60 €	69 580,92 €
Fonctionnement	70 940,19 €	34 856,68 €	14 988,39 €	51 071,90 €
Total	26 679,59 €	15 073,92 €	119 425,99 €	120 652,82 €

Après avoir entendu le compte de gestion et le compte administratif 2019,
Le Maire se retire pour procéder au vote du conseil municipal

Considérant que ces derniers n'appellent à aucune observation,
Le Conseil Municipal les approuve à l'unanimité.

AFFECTATION DU RESULTAT 2019

La clôture des comptes de l'exercice 2019 laissant apparaître un excédent de fonctionnement de **51 071,90 €** et un excédent d'investissement de **69 580,92 €**.

Le Conseil Municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement et l'excédent d'investissement comme suit :

- **En section de fonctionnement** au 002 – Excédent de fonctionnement reporté **51 071,90 €**
- **En section d'investissement** au 001 – Excédent d'investissement reporté **69 580,92 €**

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- De fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2020, de la façon suivante :

- Taxe d'Habitation 11.54 %
- Taxe Foncière (bâti) 9.61 %
- Taxe Foncière (non bâti)..... 15.47 %

- Autorise le Maire à signer toutes pièces et actes à intervenir

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu la présentation des projets de budget principal et de budget annexe (lotissement cordonnerie) faite par Monsieur le Maire.

- **ACCEPTE** à l'unanimité le budget primitif 2020 qui se résume comme suit :

LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
<u>BUDGET PRINCIPAL</u>		
- Fonctionnement	186 215,75 €	228 026,90 €
- Investissement	224 845,29 €	224 845,29 €
TOTAL B. PRINCIPAL (1)	411 061,04 €	452 872,19 €
<u>BUDGET ANNEXE</u>		
« Lotissement Cordonnerie »		
- Fonctionnement	115 392,34 €	115 392,34 €
- Investissement	115 390,34 €	115 390,34 €

TOTAL BUDET ANNEXE (2)	230 782,68 €	230 782,68 €
TOTAL GENERAL (1 + 2)	641 843,72 €	683 654,87 €

FONDS DE CONCOURS

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le **fonds de concours** d'un montant de **27 347,11 €** octroyé par la Communauté de Communes des Coëvrons dans le cadre des travaux suivants :

- **Aménagement des entrées de bourg / sécurité routière**

DIVERS

Demande de subvention « Vélo St Geroges Aventure »

Suite à la demande de subvention effectuée par l'Association « Vélo St Geroges Aventure » en date du 20 décembre 2019,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide d'octroyer une subvention d'un montant de 50 €

Devis Certinomis

Le Maire informe le conseil municipal que le certificat de télé procédures permettant la transmission des actes en préfecture arrive à échéance et doit être renouvelé.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité de choisir le certificat certinomis « Agent » d'un montant de 185 € HT.

La secrétaire,

Le Maire,
Patrick BETTON